

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### Dreisam Income-I

WKN / ISIN : A2DHT0 / DE000A2DHT09

Géré par la société HANSAINVEST Hanseatische Investment-GmbH (la « société »). La société HANSAINVEST appartient au groupe SIGNAL IDUNA.

## Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds Dreisam Income vise un rendement similaire à celui des actions.

La stratégie du Fonds repose sur trois piliers : la distribution de dividendes garantis, le paiement de coupons et le versement de primes. Ces trois piliers utilisent directement ou indirectement la classe d'actifs traditionnelle des actions, sans présenter pour autant le profil de risque typique d'un investissement en actions. En cas de mouvements forts du marché des pertes disproportionnées peuvent temporairement entraîner.

La gestion du Fonds est déléguée à la société Greiff capital management AG.

Les gestionnaires du Fonds sont autorisés à réaliser des opérations sur produits dérivés à des fins de couverture et d'investissement. Un produit dérivé est un instrument financier dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution d'un ou de plusieurs sous-jacents, tels que des valeurs mobilières ou des taux d'intérêt.

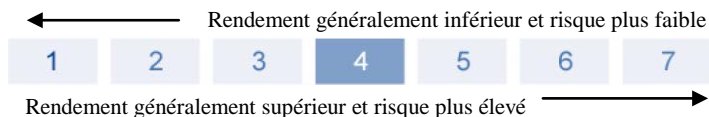
La société est en droit, dans le cadre des conditions de placement, de modifier à tout moment la stratégie d'investissement effective sans préavis.

Les revenus du Fonds sont distribués.

En principe, les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts par la société chaque jour de bourse. La société peut toutefois refuser le rachat en présence de circonstances exceptionnelles qui semblent nécessiter le recours à de telles procédures afin de préserver les intérêts légitimes des porteurs de parts.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de trois ans.

## Profil de risque et de rendement



Cet indicateur reposant sur des données historiques, il n'est pas possible de prévoir les performances futures. La classification du Fonds peut être modifiée à l'avenir et ne constitue pas une garantie. Même un fonds classifié en catégorie 1 ne constitue pas un placement sans risque.

Dreisam Income-I est classifié en catégorie 4, car le prix de ses parts a modérément fluctué proportionnellement et que non seulement les risques de perte mais également les opportunités de gains peuvent donc être relativement modérés.

Les autres risques suivants peuvent être déterminants pour le Fonds :

- **Risque lié aux produits dérivés** : le Fonds a recours aux produits dérivés pour accroître ses revenus. Un accroissement des opportunités de gains entraîne aussi une augmentation des risques de perte.

- **Risque de défaillance** : le Fonds peut conclure des transactions avec différents partenaires contractuels. Il existe un risque que les partenaires contractuels ne soient plus en mesure d'honorer leurs obligations de paiement ou de livraison.

- **Risque de concentration** : en investissant principalement dans des valeurs mobilières d'un secteur d'activité ou d'un pays, il est possible que les risques spécifiques d'un secteur ou d'un pays soient reflétés de manière amplifiée dans la valeur des actifs.

- **Risque opérationnel** : des défaillances humaines ou techniques, internes ou externes à la société, mais également d'autres événements (par ex. des catastrophes naturelles ou des risques juridiques), peuvent causer des pertes supplémentaires pour le Fonds.

- **Risque de conservation** : la conservation d'actifs, en particulier à l'étranger, peut comporter un risque de perte pouvant résulter de l'insolvabilité, de la violation de l'obligation de diligence ou d'un comportement frauduleux du conservateur ou d'un sous-conservateur.

## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :	
<b>Frais d'entrée et de sortie</b>	<b>5,0 % (à l'heure actuelle 0 %) 0,0 %</b>
Il s'agit ici du montant maximal prélevé sur votre apport avant l'investissement / avant le versement de votre rendement.	
Frais prélevés par le Fonds au cours de l'année (ils englobent également les frais des fonds dans lesquels Dreisam Income-I a investi, mais pas la rémunération liée aux résultats ni les frais de transaction) :	
<b>Frais courants</b>	<b>1,68%</b>
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :	
<b>Frais liés à la performance du Fonds</b>	La rémunération de performance est égale à 15 % par an de la performance positive réalisée par le Fonds au-delà de la valeur de référence de 3 %. Une performance négative doit être compensée. Au cours du dernier exercice, la rémunération de performance a été de 0,0 %.

Les commissions et autres frais payés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Les coûts engagés réduisent les rendements potentiels de l'investisseur.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, ces frais peuvent être moins élevés – pour connaître le montant exact, consultez votre conseiller financier.

Les frais courants indiqués ici reposent sur une estimation. Les frais courants effectifs sont communiqués uniquement après la clôture d'un exercice complet ; ces chiffres n'étant au préalable pas suffisamment fiables compte tenu de leur mode de calcul. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

Pour de plus amples informations sur les frais, vous pouvez consulter la section « Frais de gestion et autres » du prospectus de l'OPCVM.

## Performances passées

Les données disponibles sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs.

Le Fonds Dreisam Income-I a été lancé le 3 avril 2017.

## Informations pratiques

Le dépositaire du Fonds est la State Street Bank International GmbH.

Le prospectus et les rapports annuels et semestriels de l'OPCVM, les prix actuels des parts ainsi que d'autres informations relatives au Fonds sont disponibles gratuitement en allemand sous forme électronique ou de copies papier auprès de la société ou sur notre site Internet [www.hansainvest.com](http://www.hansainvest.com).

Les informations relatives à la politique de rémunération de la société sont disponibles sur le site Internet [www.hansainvest.com](http://www.hansainvest.com). Il s'agit notamment d'une description des méthodes de calcul de la rémunération et des gratifications versées à certains groupes d'employés, ainsi que de l'identification des personnes compétentes pour l'attribution. Ces informations sont également mises à disposition par la société au format papier, à votre demande.

Le Fonds est soumis à la loi allemande sur la fiscalité des investissements, ce qui peut avoir des conséquences sur la fiscalité des revenus générés par le Fonds qui vous ont été distribués.

La responsabilité de HANSAINVEST Hanseatische Investment-GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Fonds est agréé en Allemagne et réglementé par l'autorité allemande de surveillance des marchés financiers (BaFin). La société HANSAINVEST Hanseatische Investment-GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la BaFin.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 05.06.2018.